



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 122866

Texte de la question

Mme Françoise Branget appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes émises par certains professionnels quant au projet de décret relatif à l'expérimentation des établissements publics d'enseignement primaire (EPEP). L'attribution aux écoles primaires d'un statut d'établissement public, initiée à la suite de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, s'accompagnerait d'un transfert de compétences des municipalités vers l'établissement créé. Certains professeurs craignent que cette situation affecte le lien entre les écoles et les communes auquel enseignants comme représentants des collectivités locales sont très attachés. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122866

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4228